

## Précisions sur les projets de l'APSAM avec ses nombreux partenaires sur le sauvetage en espaces clos



Plusieurs croient à tort qu'il suffit d'être attaché et de disposer d'un APRIA pour effectuer un sauvetage en espace clos. Cette image simpliste est pourtant véhiculée indirectement dans de nombreux catalogues de fournisseurs désirant illustrer certains équipements de sécurité, mais sans tenir compte de tous les autres éléments nécessaires à une intervention sécuritaire pour une équipe de sauvetage technique en espace clos.

Consciente de cette problématique, l'APSAM, qui a été mandatée par ses groupes de liaison de pompiers à temps partiel et à temps plein, travaille en collaboration avec ses partenaires sur deux projets. Afin d'éviter toute confusion, nous tenons à préciser les objectifs distincts et les résultats escomptés pour chacun de ces projets.

### Projet spécifique d'intervention de la CSST sur la problématique des espaces clos

À l'automne dernier, l'APSAM annonçait dans son bulletin un projet sur le sauvetage en espace clos destiné tout particulièrement aux pompières et aux pompiers à temps partiel. Suite à nos consultations et aux diverses demandes du milieu, nous étendons ce projet à tous les pompiers et pompières du Québec. Les outils de sensibilisation qui seront développés porteront essentiellement sur les risques et les limites de capacité d'intervention des services incendie.

Les objectifs visés par ce projet sont d'une part, la réduction du nombre de lésions professionnelles et la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail par le milieu, et d'autre part, l'intégration des femmes dans des emplois non traditionnels. Il s'agit de démystifier la fonction et de rendre ainsi plus accessible aux femmes ce métier occupé historiquement par les hommes.

Pour en savoir plus, consulter l'article paru sur ce sujet dans notre bulletin de l'automne 2007 [www.apsam.com/publication/bulletin/apsam162.pdf](http://www.apsam.com/publication/bulletin/apsam162.pdf)

### Projet de l'ÉNPNQ : Le sauvetage en espace clos s'organise

D'ici 2010, la mise en place d'équipes spécialisées dans le sauvetage en espace clos et dans d'autres sauvetages techniques très particuliers<sup>1</sup> sera étendue à tout le territoire québécois. Des équipes pourront être formées et qualifiées à cet effet et pourront travailler avec des équipements dont l'usage aura été normalisé en fonction des protocoles d'intervention bien définis et reconnus. C'est du moins la volonté de l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPNQ : [www.ecoledespompiers.ca](http://www.ecoledespompiers.ca)) et de Michel Richer, son directeur général.

Interviewé à ses bureaux de Laval, Michel Richer dresse un état réaliste de la situation. « Il y a des milliers d'espaces clos dans nos industries et dans nos municipalités. Chaque jour, il peut se produire des accidents qui nécessiteront l'intervention rapide de sauveteurs qualifiés. Sommes-nous prêts à intervenir lors de sauvetages en espace clos ou lors d'effondrements de bâtiments ou d'infrastructures routières? Avons-nous les équipes pour porter secours à des personnes en détresse sur un plan d'eau ou coincées dans une collision en chaîne très grave? Je ne suis pas certain de pouvoir répondre oui à toutes ces questions », plaide-t-il.

Michel Richer a identifié environ huit situations qui requièrent des interventions spécialisées. Des situations qui se produisent sur notre territoire et qui, malheureusement, entraînent parfois des pertes de vies. Formation et sensibilisation insuffisantes concernant le rôle et les responsabilités des premiers intervenants d'urgence? Utilisation d'équipements inappropriés? Témérité des sauveteurs? On pourrait disserter longtemps sur ces raisons. L'important est de reconnaître que les pompiers de nos services de sécurité incendie – qui sont les premiers intervenants dans la plupart des cas – ne sont pas sensibilisés sur l'importance de leur rôle et de leurs actions. Il faut également admettre que les premiers intervenants, dans des situations de sauvetage technique, vont parfois au-delà des règles élémentaires de santé et de sécurité au travail. De plus, le territoire québécois est vaste et ses habitants sont protégés par des services de sécurité incendie dont la taille et les moyens d'intervention varient beaucoup. Quelles sont les solutions?

L'ÉNPNQ, la CSST et l'APSAM se penchent actuellement sur les solutions à implanter afin de pouvoir déployer des équipes qualifiées sur tout le territoire québécois. Les ministères de la Sécurité publique et de l'Éducation, du Loisir et du Sport suivent le dossier de près. L'ÉNPNQ a été désignée maître d'œuvre d'un projet visant à :

- développer des profils de compétences;
- arrimer la formation actuellement offerte au Québec par plusieurs institutions;
- élaborer des protocoles d'intervention;
- qualifier les sauveteurs en fonction des normes reconnues en Amérique du Nord (NFPA) et ailleurs;
- décerner des attestations;
- requalifier régulièrement les sauveteurs.

<sup>1</sup> Effondrement d'infrastructures routières, tremblements de terre, espace clos / spéléologie, nautique, maritime, vertical, collisions en chaîne (appelés aussi carambolages)



« Nous avons l'obligation de nous organiser, affirme Michel Richer. Il nous faut sensibiliser tous les intervenants, identifier les risques auxquels ils s'exposent, faire appel aux spécialistes et organiser la formation », ajoute-t-il. Cela dit, il est illusoire de penser que chaque service de sécurité incendie au Québec pourrait compter sur des pompiers possédant la formation, l'expertise et les équipements.

Au mois d'octobre dernier, l'ENPQ recevait dans ses bureaux les membres du comité paritaire sur les espaces clos et le Groupe de liaison des pompiers à temps plein de l'APSAM. Plusieurs autres intervenants étaient présents, dont la CSST, l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ), le Campus Notre-Dame-de-Foy, l'Académie des pompiers de Bécancour / Mirabel, le Cégep Montmorency, l'Institut maritime du Québec, ainsi que les dirigeants des firmes l'ARANÉA et Option Sécurité, entreprises offrant de la formation sur le sauvetage en espace clos. Il a été décidé de mettre sur pied des comités de travail. Ainsi ont été constitués :

- un **Comité directeur** chargé entre autres de proposer un modèle opérationnel pour les équipes de sauvetage technique et de promouvoir ce projet dans les différents milieux concernés ;
- un **Comité pédagogique** qui veillera à établir les profils de compétence et à les intégrer dans le contenu des programmes de formation ainsi que dans les examens pour la qualification professionnelle. Il veillera aussi à homologuer les programmes de formation et les procédures pour la réattestation et la requalification ;
- un **Comité d'experts** responsable de l'établissement des normes relatives aux équipements (CSA, ULC, NFPA), des protocoles d'intervention et des guides d'opération pour les différents sauvetages techniques. Ce comité débutera ses activités par le sauvetage en espaces clos.

Lors de cette réunion, Michel Richer avait dressé un portrait du sauvetage spécialisé au Québec montrant clairement que nos ressources ne disposent pas des conditions optimales afin d'intervenir en toute sécurité. Il avait conclu en demandant aux participants s'ils étaient prêts à se mouiller. Force est d'admettre que les participants ont répondu par l'affirmative. Il sera intéressant de suivre la progression des travaux de ces comités au cours des prochaines années.